FÊTE DE LA MUSIQUE - Vendredi 21 JUIN 2024

Fiche de pré-inscription

À retourner avant le **10 avril 2024** à l'adresse suivante :
Mairie de Coignières - Service Événementiel
CS 70521 - 78317 COIGNIERES CEDEX

IMPORTANT : Ce document est une candidature. Le nombre de places étant limité, une sélection aura lieu lors des auditions du mardi 14 mai 2024 à 19h00 au Théâtre Alphonse Daudet, 26 rue du Moulin à Vent à Coignières. Vous serez prévenus de votre horaire de passage pour l'audition par mail avant le 25 avril. **Tout dossier incomplet sera écarté.**

Nom / Prénom du contact * : _____

Adresse * : _____

Code Postal* : _____ Ville* : _____

Téléphone portable * : _____ E-mail * : _____

Nom de scène (1 fiche par groupe) : _____

Nombre de participants (musiciens, chanteurs...) : _____
Attention si vous avez des membres mineurs ne pas oublier de joindre une autorisation parentale à cette fiche

Style de musique : (blues, chorale, classique, folk, gospel, hip-hop, jazz, karaoké, percussions, rap, reggae, rock, techno, autre à préciser) _____

Durée de prestation envisageable* : 10 min ◯ 20 min ◯ 30 min ◯
**Celle-ci est à donner à titre indicatif, cela dépendra du nombre de participants*

Votre groupe propose plutôt :

Des compositions ☐

des reprises ☐

les deux ☐

Pièces à joindre au dossier :

- ◯ Une courte biographie
- ◯ Un schéma d'implantation des instruments
- ◯ Vous pouvez joindre une maquette ou un lien vers un site internet

- Besoin d'un branchement électrique : OUI / NON

Puissance :_____

Écrire lisiblement et en LETTRES CAPITALES.

*Renseignements obligatoires

COIGNIÈRES
ÉCO SOLIDAIRE PAR NATURE

Fête de la MUSIQUE

APPEL AUX TALENTS

Vendredi 21 juin 2024
Parc de la Prévenderie - À partir de 19h

Charte de participation à la Fête de la Musique 2024

Principe de la manifestation

Lancée en 1982 en France, la Fête de la Musique a lieu chaque 21 juin. Elle mêle tous les genres musicaux et s'adresse à tous les publics.
C'est une grande manifestation populaire, gratuite et ouverte à tous les participants amateurs qui souhaitent y prendre part.
La présente charte fixe les conditions de participations à cette 6e édition dans l'esprit de cette grande fête : gratuité des concerts, démarche musicale, spontanéité, curiosité.

1) Les candidatures

Cet appel à candidature est ouvert à tous les musiciens, formation ou artistes.
La liste des artistes qui se produiront sur la scène sera établie par la ville de Coignières, en fonction de plusieurs critères :

- date de la demande,
- La qualité de la prestation lors des auditions,
- Équilibre nécessaire des genres musicaux,
- Nombre de demandes reçues

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **mercredi 10 avril 2024.** Le dossier complet devra être soit envoyé :

- Par courriel à : evenementiel@coignieres.fr
- Par courrier postal : Hôtel de Ville - Service Évènementiel - CS 70521 - 78317 Coignières Cedex
- Remis directement à l'accueil de la Mairie - à l'attention **du Service évènementiel** – Place St Germain d'Auxerre 78310 Coignières.

2) Organisation des sélections

Suite aux dépôts de candidatures une journée d'audition aura lieu le **mardi 14 mai 2024 au Théâtre Alphonse Daudet** – 26 Rue du Moulin à Vent, afin d'écouter et de sélectionner les différents groupes et interprètes (pas d'audition obligatoire pour les groupes ou interprète ayant participé l'année précédente. Cependant cela n'inclut pas leur sélection directe).

Les heures de passage pour cette audition vous seront envoyées par mail **au plus tard le 25 avril.**
Il vous sera demandé lors de cette audition de jouer un extrait ou deux suivant votre répertoire des musiques ou chansons que vous pouvez interpréter.

3) Modalités d'organisation

Les candidats retenus se produiront en extérieur sur la scène prévue à cet effet dans le parc de la Prévenderie. Les candidats se produiront gratuitement et ne bénéficieront d'aucun défraiement ou indemnité.
Le temps de passage sur scène sera limité à 45 minutes maximum comprenant le montage technique, le concert et le démontage technique. **La Fête de la musique édition 2024 se déroulera le vendredi 21 juin à partir de 19h.**
Il sera demandé aux groupes et interprètes de venir obligatoirement faire les balances le lundi après-midi aux heures définies en accord avec eux et le prestataire de son.
L'ordre de passage sur scène sera déterminé par la ville de Coignières et ne pourra pas être remis en cause.

4) Engagements des groupes et musiciens sélectionnés

- Respecter le cadre de l'organisation mis en place par la ville, à savoir, le créneau horaire, le

temps de diffusion ainsi que les conditions de sécurité des biens et des personnes telles qu'elles seront définies par la ville.

- S'abstenir de tous propos racistes, antisémites, homophobes, ou plus globalement qui constitueraient une incitation à la discrimination, à la haine ou à la violence contre une personne ou un groupe de personnes en raison de leur lieu d'origine, de leur ethnie ou absence d'ethnie, de leur nationalité, de leur race, de leur religion, de leur sexe, de leur orientation sexuelle ou de leur handicap.

5) Engagements de la ville

- Le plateau scénique est mis à la disposition par la ville de Coignières.
- La ville assure la coordination générale de la Fête de la musique. Un technicien son et lumière, le cas échéant, sera présent auprès du plateau pour assurer le bon déroulement de la manifestation.
- La ville met à disposition son domaine public et dans la mesure de ses moyens, les supports techniques comme le matériel dans le Parc de la Prévenderie.
- La ville assure la coordination de la manifestation ainsi que la réalisation et la diffusion du programme des concerts.

6) Modalité d'inscription

Documents à envoyer pour l'inscription :

- La fiche de candidature accompagnée des documents utiles,
- La charte de participation signée par l'ensemble des membres de la formation musicale,
- L'autorisation parentale pour les enfants mineurs.

Chaque musicien ou groupe recevra à la réception de leur dossier un accusé de réception par courrier électronique.

Les groupes ou musicien(s) seront informés par mail à partir du 25 mai et au **plus tard le 27 mai 2024 des résultats de l'audition.** Ils recevront dans un second temps début juin un mail qui leur précisera les conditions de leur participation.

7) Droits de diffusion des productions

Les candidats retenus s'engagent à autoriser, sans contrepartie, la ville de Coignières à diffuser et éventuellement reproduire les photos et vidéo prises par elle au cours de la manifestation sur tout support dans le but d'en assurer la valorisation.

8) Annulation

Si pour des raisons externes ou internes, la Ville de Coignières devait être amenée à annuler la Fête de la musique, sa responsabilité ne pourrait être engagée. L'annulation ne donnerait lieu à aucune indemnité.

9) Rappel du calendrier

Clôture des inscriptions
le 10 avril 2024
Auditions
Le 14 mai 2024
Information des groupes
à partir du 25 mai 2024
Informations heures de passage et divers
début juin 2024

10) Engagement du candidat

Je soussigné(e)_____
représentant la formation, le groupe ou l'artiste
_____
atteste que l'ensemble des membres de l'équipe participante a pris connaissance de la présente charte de participation à la Fête de la musique organisée par la Ville de Coignières et s'engage à en respecter les dispositions.

Fait à _____

le _____

Signature(s)

Pour tout renseignement :
evenementiel@coignieres.fr – fariza.kecir@coignieres.fr - 01 30 13 17 67

FÊTE DE LA MUSIQUE - VENDREDI 21 JUIN 2024

FICHE TECHNIQUE

Présentation du groupe (nom, style de musique)

Présentation du set (comment se passe le concert ? Combien de morceaux ? Quelle durée ? Possibilité de rappel ou non ?)

Présentation des musiciens (qui ? Quel instrument ?)

Plan de scène : un schéma de l'organisation du groupe sur la scène, on y mettra aussi la position du matériel (back-line), des prises de courant, des micros chant et chœurs, des retours.

Point retour : le nombre de retours au total, le nombre de circuits souhaités, un minimum et un maximum.

Liste du matériel que vous amenez : soyez concis, mais précis.

Pour le back line vous serait-il possible de mettre à disposition

- **Batterie :** oui ◯ ◯ non

- **ampli pour guitaristes** : oui ◯ non ◯

Patch-liste (voir ci-dessous)

INSTRUMENTS	NOMBRE DE MICROS NECÉSSAIRES	PRÉCISIONS CONNEXIONS

Autres besoins :